



ARMÉE DU SALUT

POSITION ÉTHIQUE INTERNATIONALE

L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS



ÉNONCÉ DE LA POSITION ÉTHIQUE

L'Armée du Salut est fermement engagée à lutter contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. L'esclavage moderne est une expression générique qui englobe la traite de personnes à des fins de prostitution, de travail forcé ou de prélèvement d'organes, les pratiques de travail d'exploitation, le travail des enfants et le mariage précoce et forcé. Il n'affecte pas uniquement les individus mais aussi les systèmes sociaux et économiques.

L'Armée du Salut souscrit aux principes bibliques concernant la valeur unique et égale de chaque personne et de son devoir de diligence envers autrui. L'exploitation des êtres humains déshumanise les individus et les réduit à une valeur marchande, récompense l'inhumanité des trafiquants et fragilise le tissu social, moral et économique de la collectivité. L'Armée du Salut s'oppose à l'abus de pouvoir inhérent à l'esclavage moderne et à la traite des personnes commis par des êtres humains contre leurs semblables.

Pour chercher à résoudre le problème de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains il faut s'attaquer conjointement à l'offre et à la demande. L'Armée du Salut est déterminée à obtenir justice en travaillant de concert avec tous les intervenants. Le processus de guérison des personnes exploitées et traumatisées peut être long et complexe. La reconstruction de leur propre dignité et la récupération du contrôle de leur vie sont cruciales.

L'esclavage moderne et la traite des êtres humains doivent cesser. Chacun, individus et organisations, a le devoir de travailler pour la libération des victimes de l'esclavage et de la traite des êtres humains. Des mécanismes juridiques et sociaux doivent être mis en place pour mettre un frein à ces fléaux et pour que tous les responsables soient tenus de rendre des comptes.

Le cœur et l'esprit des personnes impliquées dans l'esclavage moderne et la traite des êtres humains ont besoin de transformation et de guérison, c'est à la fois nécessaire et possible.



HISTORIQUE ET CONTEXTE

Ceux qui créent la demande de services que les victimes de traite sont forcées d'exécuter sous la contrainte, les trafiquants, les responsables de la protection des collectivités (le gouvernement, le système judiciaire, les forces de l'ordre, les banques) sont concernés par l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

L'esclavage moderne et la traite des personnes peuvent prendre de nombreuses formes et la définition est incomplète.

La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme, définit la traite des personnes ainsi :

« L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par l'enlèvement, la fraude, la tromperie, l'abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »¹

L'Organisation Internationale du Travail, une institution spécialisée des Nations Unies,

¹ Protocole visant à prévenir, à réprimer et à punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (www.unodc.org/pdf/cld/TOCebook-f.pdf)

définit ainsi le travail forcé : « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré ».²

Le terme « esclavage moderne » englobe un grand nombre de pratiques mal définies, qui comprennent en règle générale la traite de personnes aux fins de l'exploitation par le sexe, le travail ou le prélèvement d'organes, le travail forcé, le travail servile, le travail basé sur l'ascendance, la servitude domestique, le travail des enfants et le mariage précoce (enfants) et forcé.³ Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres formes d'esclavage moderne et de traite des personnes comme la vente de bébés et d'enfants à des fins d'adoption et la séquestration de personnes pour des motifs de pratiques religieuses et de rites sacrificiels.

Il est difficile de disposer de données fiables dans la mesure où l'esclavage moderne et la traite des êtres humains sont des pratiques cachées. Cependant, selon les meilleures estimations, des millions de personnes seraient ainsi exploitées dans le monde.⁴ Les victimes de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains sont souvent les plus démunis de notre société et ce, sans distinction d'âge, de sexe, d'ethnie et de croyance. Les groupes les plus vulnérables sont les réfugiés et les migrants, les minorités, les femmes, les enfants et les personnes en situation d'extrême pauvreté.

² Convention (N° 29) sur le travail forcé, 1930, ILO (www.ilo.org/global/topics/forced-labour/definition/lang-fr/index.htm)

³ Anti-Slavery International (www.antislavery.org/slaverytoday/modern-slavery) (site en anglais seulement)

⁴ 2017 Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage, (www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_575479.pdf) (en anglais seulement)

Les techniques utilisées par les trafiquants ainsi que les formes d'exploitation varient mais toutes ont un point commun : l'exploitation de personnes par d'autres personnes.

Chaque forme d'esclavage ou de traite des êtres humains a ses propres caractéristiques. Elles doivent être comprises si l'on veut remédier à la situation.

- La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle sévit dans le monde entier. Les femmes et les filles en sont les principales victimes mais également des garçons, des hommes et des personnes transgenres. Ces derniers restent souvent dans l'ombre, car ils ne veulent pas parler de leur honte et de leur humiliation mais ils ont également besoin d'aide. L'exploitation ne se limite pas à la prostitution, elle comprend aussi la pornographie et le tourisme sexuel. L'essor d'Internet et de la cyber-technologie a ouvert de nouvelles avenues pour l'exploitation sexuelle. Pour combattre ce phénomène, l'ensemble de la communauté internationale doit adopter et appliquer des lois.
- L'esclavage moderne comprend l'asservissement d'une personne dans le but de profiter de son travail. Des hommes, des femmes et des enfants sont forcés à travailler dans des conditions inacceptables et parfois dangereuses. En plus d'être sous-payés, ils sont dans l'impossibilité de quitter leur emploi. La servitude domestique est un type d'exploitation par le travail qui touche en majorité des femmes qui travaillent le plus souvent pour des particuliers, chez qui elles arrivent comme domestiques. Incapables de quitter leur emploi, elles sont souvent victimes d'abus physiques et sexuels, et exploitées financièrement. Dans certains pays, elles

n'ont aucune protection juridique. La servitude pour dettes et le travail basé sur l'ascendance sont des pratiques qui persistent encore dans certaines cultures. Fondées sur l'exploitation d'autrui, elles rendent impuissant le débiteur qui cherche à obtenir un traitement équitable. L'observance de pratiques exemplaires et la prévention des abus et de l'exploitation sur le marché du travail sont des éléments clés dans l'abolition de l'esclavage moderne et de la traite des personnes.

- Le travail, l'exploitation sexuelle, la traite et le mariage des enfants sont toutes des formes d'exploitation des enfants comprises dans l'expression « esclavage moderne ». Elles ont toutes un effet négatif sur la santé, l'éducation et le bien-être des enfants. Le mariage forcé, à n'importe quel âge, implique l'exploitation par le sexe et le travail de l'épouse qui est incapable de sortir de cette situation.
- La traite pour le prélèvement d'organes est une violation des droits fondamentaux de la personne, quelle qu'en soit l'utilisation : transplantation, sacrifice ou rituel religieux. Dans la majorité des cas, même si la personne a consenti à vendre l'un de ses organes, elle n'a pas donné un consentement éclairé, car les conséquences de l'intervention ne lui ont pas été expliquées. Des personnes peu scrupuleuses ont déjà prélevé des organes vitaux (par exemple, les deux reins) ou même, en commettant un meurtre.
- L'exploiteur peut provenir du même milieu que celui de ses victimes mais s'il cessait ses activités, la perte de revenus frapperait durement les membres de sa famille. À moins que des activités génératrices de revenus de remplacement ne soient mises en place, le cycle d'exploitation continuera.

FONDEMENTS DE LA POSITION ÉTHIQUE

Les êtres humains ont été créés à l'image de Dieu (Genèse 1:26). Chaque personne est précieuse à ses yeux et joue un rôle particulier dans la Création (Psaume 8:6). La Bible nous révèle d'effrayantes réalités qui existent encore de nos jours :

Dans le Psaume 10, le psalmiste décrit la méchanceté de ceux qui piègent les autres : «... il guette le pauvre pour le capturer ; il le capture en l'attirant dans son filet. Sa victime est assommée, vaincue, le faible est tombé en son pouvoir. Et le méchant pense : "Dieu n'y prend pas garde, il ne veut pas le savoir, il ne voit jamais rien." »

Ésaïe (42:22) déclare : « Et voilà ce peuple pillé et dépouillé. Voilà tous les siens prisonniers, enfermés dans des cachots, traités comme du butin, comme une bonne prise, sans que personne s'y oppose, sans personne pour exiger : "Rendez-les-moi !" » De son côté, Joël (3:3) affirme : «... ils ont donné le jeune garçon pour une prostituée. Ils ont vendu la jeune fille pour du vin. »

La Bible est catégorique au sujet de ces injustices et nous enseigne qu'il ne faut pas exploiter les autres, ni leur porter atteinte. Selon les croyances chrétiennes, le monde brisé et pécheur dans lequel nous vivons ne représente nullement le scénario final. Dieu nous a créés et ne veut pas nous perdre.

« Jésus est venu pour que les êtres humains aient la vie et l'aient en abondance. » (Jean 10:10) Et il a dit : « L'Esprit du Seigneur (...) m'a envoyé pour proclamer la délivrance aux prisonniers et le don de la vue aux aveugles, pour libérer les opprimés, pour annoncer l'année où le Seigneur manifestera sa faveur. » (Luc 4:18-19) Quand Jésus a prononcé ces paroles, il reprenait celles d'Ésaïe (61:1-2). D'ailleurs, un peu plus loin au verset 8 de ce chapitre, on peut lire : « Moi, le Seigneur, j'aime en effet qu'on respecte le droit, mais je déteste, je trouve indigne qu'on prenne quelque chose de force. » Michée (6:8) explique que ce que le Seigneur exige de nous est «... de respecter les droits des autres, d'aimer agir avec bonté et de suivre avec soin le chemin que lui, votre Dieu, vous indique. » « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Matthieu 22:39; Lévitique 19:18)

Par conséquent, Dieu fait appel aux chrétiens pour qu'ils mettent fin à toutes les formes d'esclavage et de traite de personnes.



RÉPONSES CONCRÈTES

Depuis ses débuts, l'Armée du Salut tente de réduire le phénomène universel de la maltraitance des personnes et des groupes.

Puisque l'esclavage moderne et la traite des êtres humains prennent de l'expansion, l'Armée du Salut a accru ses efforts pour combattre ces fléaux partout dans le monde, quitte à en prendre parfois les rênes.

L'Armée du Salut mène le combat grâce à ses membres, ses entités et ses postes. Elle a mis en place une stratégie internationale visant à accroître l'efficacité de son action ; une stratégie élaborée à partir des mesures proposées dans la Convention de Palerme, en y ajoutant deux mesures propres à l'Église.

Les solutions passent par la mise en pratique de l'un ou plusieurs de ces préceptes :

- **Prière** – Pour les salutistes, la prière est une pratique essentielle pour combattre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Elle nous permet d'acquérir le point de vue de Dieu et son aide dans des situations complexes, d'entretenir notre relation à Dieu et nous rend capables d'accomplir notre travail.
- **Participation** – Les églises locales sont une ressource dans la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains et, dans certaines régions isolées, les seules organisations présentes. Bien qu'il faille être bien formé pour accompagner les victimes et les survivants, rien n'empêche les églises d'exécuter un travail de dénonciation des

abus et de l'exploitation, et d'offrir un refuge chaleureux à tous ceux qui sont sur une voie de guérison. L'Armée du Salut continuera à miser sur cette force et à donner à ses membres, ses entités et ses postes les moyens d'y arriver.

- **Prévention** – Nous ne pouvons pas lutter contre quelque chose dont nous ne reconnaissons pas l'existence. Sensibiliser l'opinion publique au problème de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains représente un élément fondamental de la prévention. De plus, il faut s'attaquer à la fois aux facteurs qui rendent les gens vulnérables et à ceux qui créent une demande de services sexuels et d'exploitation d'une main-d'œuvre corvéable. Parmi les stratégies de prévention, il y a notamment la mise en place d'activités génératrices de revenus, le parrainage d'enfants, la promotion du commerce équitable et un travail sérieux auprès des agresseurs.
- **Protection** – L'Armée du Salut a une approche holistique de la santé. Elle cherche à aider les victimes à retrouver leur équilibre physique, mental, émotionnel, relationnel et spirituel, à les protéger là où elles sont exploitées, à les mettre à l'abri et à leur apporter son soutien pendant leur guérison. Pour cela, l'Armée du Salut peut dénoncer les pratiques de travail dangereuses et promouvoir le changement. Les mesures, à court et à long terme, proposées aux victimes, peuvent prendre diverses formes comme des ressources pour s'en sortir, des refuges loin des exploiters et des moyens de réhabilitation.

- **Poursuite** – L'Armée du Salut travaille étroitement avec les organismes judiciaires et chargés de l'application des lois, en offrant des formations, en acceptant les gens dirigés vers ses entités ou en accueillant les victimes. Il arrive même que l'Armée du Salut travaille auprès de criminels ou de leur famille.
- **Lois** – L'Armée du Salut invite tous les législateurs à introduire et à édicter des réglementations pour combattre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, et à rendre justice aux victimes. À cet égard, l'Armée du Salut travaillera avec les gouvernements, les entreprises et les organismes communautaires. La traite des personnes prospère à cause de la demande de services que les personnes exploitées ou victimes de la traite sont forcées de fournir. Par conséquent, l'Armée du Salut entreprend des actions visant à informer et à sensibiliser la population, afin que ceux qui utilisent les produits ou les services fournis par les victimes de la traite des personnes soient conscients de la misère, de la souffrance et de l'injustice qu'entraîne leur recours à ces produits ou à ces services. L'Armée du Salut continuera à veiller aux bonnes pratiques en matière d'emploi et d'achats, et s'assurera qu'elles ne favorisent aucune forme d'exploitation.
- **Collaboration** – L'Armée du Salut reconnaît que plusieurs organisations sérieuses luttent contre la traite des personnes à l'échelle locale et internationale. L'ampleur de ce phénomène est telle qu'aucune organisation ne peut s'y attaquer seule. L'Armée du Salut encourage donc la collaboration et le travail en réseau avec ces organisations afin de mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, et d'offrir des services holistiques aux victimes qui entament un long processus de guérison.
- **Preuve** – L'Armée du Salut contribuera aux recherches et en analysera les résultats. Des pratiques fondées sur des données probantes seront utilisées pour établir la pertinence de nos actions, examinées et évaluées, et pour veiller à une efficacité optimale. À titre de membres de collectivités et d'acteurs engagés dans la lutte contre la traite des personnes, nous recueillons de nombreux témoignages sur la traite des êtres humains. Ces données fournissent des renseignements importants sur les tendances de la traite des personnes. L'Armée du Salut partagera ses connaissances sur le sujet avec d'autres organisations et établira des plans d'intervention à partir des conclusions des recherches effectuées à l'échelle internationale.





Approuvée par le Général en mai 2020

Les opinions exprimées dans le présent document représentent la position officielle de l'Armée du Salut sur la question abordée et ne peuvent être modifiées ou adaptées de quelque manière que ce soit sans l'autorisation expresse écrite du Quartier général international.

